
7. COMITÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ET DU SÉNAT



Que sont les comités et de quoi s'occupent-ils?

La Chambre des communes et le Sénat délèguent à leurs comités la plus grande partie de l'étude détaillée des mesures législatives proposées et l'examen des politiques et des programmes du gouvernement.

Il y a quatre types de comités :

- Les comités pléniers (Chambre) : Comme leur nom le suggère, ces comités sont formés de tous les députés de la Chambre des communes. Essentiellement, ils étudient les projets de loi de crédits. De temps à autre, la Chambre leur renvoie d'autres projets de loi pour accélérer leur adoption.
- Les comités permanents : Ces comités sont constitués pour la durée d'une législature et s'occupent de questions auxquelles la Chambre s'intéresse en permanence. Il y a actuellement 19 comités permanents. (Voir en annexe la liste des comités permanents et des comités mixtes permanents de la Chambre des communes.) Essentiellement, ils évoluent en parallèle avec les ministères dont ils examinent l'élaboration des politiques, l'administration des programmes et les prévisions budgétaires. À l'occasion, la Chambre peut décider de saisir les comités permanents de demandes spéciales.
- Les comités spéciaux : Parfois appelés « groupes de travail », les comités spéciaux sont constitués sur une base ponctuelle par la Chambre pour étudier des questions précises. Chaque comité spécial est créé par voie d'une motion spécifiant son objet et ses pouvoirs.
- Les comités mixtes : Ces comités sont composés de membres de la Chambre des communes et du Sénat. Ils peuvent être constitués en vertu des ordres permanents de chaque Chambre (comités mixtes permanents) ou par voie de résolutions spéciales des deux Chambres (comités mixtes spéciaux).
- Les sous-comités : Les comités permanents peuvent déléguer leurs responsabilités à des sous-comités qu'ils créeront le cas échéant. Ces derniers peuvent être investis de toutes les pouvoirs des comités permanents, sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.